



## DESCRIPTION DE FONCTION ET PROFIL DE COMPETENCES

<b>GRADE :</b>	<b>D7-D8</b>
Intitulé de la fonction :	Agent technique - Service Production et Distribution - Electromécanique
Code ROME :	

FINALITE DE LA FONCTION

*L'Agent technique est affecté à l'ensemble des travaux que réalise le service technique et prioritairement aux tâches liées à sa qualification telles que, par exemple, , installation et entretien des équipements électromécaniques, régulation, télégestion, ...*

## DOMAINE DE RESULTATS / RESPONSABILITES

La liste des tâches qui figure dans cette rubrique n'est pas exhaustive

<b>Gérer le matériel et les matériaux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Assurer l'approvisionnement du poste de travail en matériel et matériaux</li><li>▪ Nettoyer, entretenir et ranger le matériel, les équipements et les locaux</li><li>▪ Prendre soin des outils et de leur tenue en état de marche</li><li>▪ Réceptionner, vérifier et stocker les matières et le matériel</li></ul>
<b>Réaliser les travaux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ - Vérification du bon fonctionnement et entretien électromécanique et hydraulique de tous les organes de parties de station de pompage et des adductions ;</li><li>▪ - Réalisation des réparations requérant une intervention spécialisée; à cette fin,</li><li>▪ - il étudie le matériel à remplacer en se référant aux spécifications de construction;</li><li>▪ - il consulte les fournisseurs et procède directement aux achats nécessaires lorsque le montant de la commande ne dépasse pas 500 euros. Au delà, il consulte obligatoirement son chef hiérarchique ;</li><li>▪ - Information rapide du supérieur hiérarchique de tout incident de fonctionnement dont la réparation simple n'est pas possible seul ;</li><li>▪ - Assistance l'agent technique en chef pour l'établissement du diagnostic des pannes électromécaniques graves et des incidents subséquents;</li><li>▪ - Dépannage et optimisation des programmes des automates.</li><li>▪ - Réalisation ou modernisation de tableaux électriques</li><li>▪ - Installation de nouveaux équipements (tuyauteries, vannes, pompes, câbles, ...)</li><li>▪ - Participation aux travaux d'extension de réseau ( pièces spéciales de connexion, stabilisateur de pression, ...)</li><li>▪ - Surveillance et analyse des pertes sur réseau ; recherche des fuites ;</li><li>▪ - Connaissance parfaite des rendements et propositions pour les améliorer ;</li><li>▪ - Assistance dans la recherche des fuites ;</li><li>▪ - Réparation des fuites en collaboration avec « l'équipe travaux » ;</li><li>▪ - Surveillance et contrôle de la qualité de l'eau:<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Remplissage régulier des cuves de réactifs pour le traitement de l'eau;</li><li>▪ Inspection des filtres, régénération de ceux-ci, changement des poches de filtration</li></ul></li><li>▪ Planification du nettoyage des réservoirs</li><li>▪ - Intervention et élaboration des mesures à prendre en cas d'eau non conforme ou de pollution extérieure;</li><li>▪ - Prise d'initiative de mesures urgentes de protection des zones de captage avant de faire rapport à la direction ;</li><li>▪ - Organisation des travaux au niveau des captages et ouvrages d'art;</li><li>▪ - Délégué l'agent technique en chef sur chantier.</li><li>▪ - Responsabilité devant son chef de l'état d'entretien des locaux techniques, des installations de chauffage, des machines, de l'outillage de l'atelier ainsi que de l'application stricte des consignes de sécurité par lui-même et par d'autres agents travaillant dans ces locaux</li><li>▪ - Participation à l'élaboration des procédures de sécurité ;</li><li>▪ - Collaboration à l'organisation des premiers secours et soins d'urgence ;</li><li>▪ - Analyse permanente des risques et collaboration au plan global de prévention et au plan annuel d'action ;</li><li>▪ - Documentations relative aux équipements, notices d'emploi;</li></ul>

COMPETENCES TECHNIQUES D7-D8	
	INDICATEURS DE COMPETENCE
<b>COMPETENCE : Connaissances théoriques et/ou pratiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Détient les connaissances théoriques et/ou pratiques requises</li> <li>▪ Capacité à maîtriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de ses fonctions</li> </ul>
<b>COMPETENCE : Informatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Est capable d'utiliser toutes les fonctionnalités des logiciels répertoriées comme utiles pour l'exercice de la fonction dont les programmes d'automatisation des stations.</li> </ul>
<b>COMPETENCE : Respect de la réglementation en vigueur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Applique rigoureusement les règles en matière de bien-être au travail et de sécurité</li> <li>▪ Respecte la déontologie et l'éthique</li> <li>▪ Applique la réglementation et les procédures en vigueur dans l'intercommunale</li> </ul>

GRADE	D7-D8 EEM	APTITUDES LIEES A LA FONCTION
		<p>Accomplit un travail de qualité (qualité et degré d'achèvement du travail)</p> <p>Respecte rigoureusement les consignes</p> <p>Travaille de manière méthodique, précise et rigoureuse</p> <p>Complète avec diligence et précision les fiches d'exécution</p> <p>Capacité à exécuter l'ensemble des tâches dans les délais imposés (efficacité)</p> <p>Apprécie l'urgence de la demande</p> <p>Capacité à agir, dans les limites de ses prérogatives, à l'amélioration de l'accomplissement de sa fonction (initiative)</p> <p>Propose des solutions afin de remédier aux problèmes rencontrés dans l'exécution des travaux</p> <p>Capacité à faire face à une situation imprévue (initiative)</p> <p>Réagit rapidement avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain ou imprévu</p> <p>Capacité à collaborer avec ses collègues et de contribuer au maintien d'un environnement agréable (collaboration)</p> <p>S'intègre dans l'environnement de travail</p> <p>Communication orale aisée</p> <p>S'adapte à une grande variété de situations ou d'interlocuteurs</p> <p>Capacité à traiter les clients et les membres de l'administration avec considération et empathie</p> <p>Capacité à communiquer avec ses collègues et sa hiérarchie (communication)</p> <p>Capacité à s'investir dans sa fonction, à maintenir son niveau de performance, à mettre à niveau ses compétences</p> <p>Se tient informé de l'évolution du métier</p> <p>Capacité à faire preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de loyauté dans l'exercice de sa fonction (déontologie)</p> <p>Respecte les horaires convenus</p> <p>Adhère aux objectifs de l'intercommunale</p>